



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-124703>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-124703**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-106528

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Annecy

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20006340200016

Ville : Annecy

Code postal : 74011

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 74

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Restructuration de l'Hôtel de Ville d'Annecy (Lots 1, 5, 6, 9, 10, 13 et 14)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les marchés de travaux relatifs à la restructuration de l'Hôtel de ville d'Annecy, selon une procédure adaptée dites des « petits lots », en application de l'article R. 2123-1 2° du code. Pour le lot 05 : Peinture, le marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire se traduisant pour le candidat choisi par l'obligation de réserver 5 % des heures travaillées à des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Le détail des conditions d'exécution est indiqué dans le CCAP (article 6). Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Le Lot n°14 : Géothermie comprend les tranches suivantes : - Tranche ferme qui correspond à la réalisation de deux forages de captages et travaux connexes, - Tranche optionnelle 1 : Réalisation d'un forage de captage supplémentaire, - Tranche optionnelle 2 : Abandon d'ouvrage, Les autres lots ne sont pas concernés

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 06/11/2024 à 12h00, lire 12/11/2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/10/2024